

03.02.2020 - 09:00 Uhr

L'encouragement élargi des activités culturelles de la FCM crée une valeur ajoutée supplémentaire pour les acteurs culturels et le public

Zürich (ots) -

À partir du mois d'avril 2020, la Direction des affaires culturelles et sociales de la Fédération des coopératives Migros réorientera ses contributions de soutien à la culture, tout en conservant les mêmes ressources financières. L'orientation intersectorielle accrue tient compte des nouveaux besoins des acteurs culturels et des habitudes du public. Les projets propres de longue date, tels que le festival de musique pop m4music, la série de concerts Migros-Pour-cent-culturel-Classics, le festival de danse Steps et le Migros Museum für Gegenwartskunst, seront complétés. Grâce à ces innovations, l'encouragement des activités culturelles de la FCM crée une valeur ajoutée supplémentaire pour la société.

La partie du Pour-cent culturel Migros consacrée à l'encouragement de la culture au niveau national encourage les acteurs culturels, donne des impulsions à la vie culturelle en Suisse et rend accessible la culture à un large public. Le portefeuille de projets et d'activités de soutien sera partiellement réorienté au début du mois d'avril 2020, tout en conservant les mêmes ressources financières. Une série d'activités seront remplacées par des projets qui reprennent et complètent certains aspects du soutien précédent, avec pour objectif d'obtenir ainsi un impact plus fort.

Contributions de soutien pour projets d'idéation et de diffusion dans tous les secteurs

Les contributions de soutien restent un instrument central de soutien financier direct aux activités culturelles. Les aspects du développement des talents personnels et sectoriels seront transférés vers de nouvelles mesures de promotion. À partir du début du mois d'avril 2020, le soutien aux projets culturels se fera de manière intersectorielle. Ainsi, pour toutes les disciplines, il sera désormais possible de demander un soutien pour des projets de développement d'idées artistiques («Idéation») et pour des concepts innovants de diffusion de la création culturelle auprès du public («Diffusion»). En outre, le service des affaires culturelles de la FCM émettra des mises au concours en lien avec les trois points forts de soutien plusieurs fois par année.

- «Co-création culturelle»: est dédiée aux projets culturels qui mettent en oeuvre ou facilitent une coopération fondée sur l'égalité avec d'autres disciplines.
- «Next Generation»: s'intéresse particulièrement aux acteurs culturels au début de leur développement et aux besoins et intérêts d'un jeune public.
- «Nouvelles perspectives»: se consacre aux approches avant-gardistes de la production et

de la réception artistiques.

La première mise au concours, qui aura lieu au début du mois d'avril 2020, met l'accent sur les «Nouvelles perspectives».

Poursuite du développement de projets propres

La conception et la réalisation de ses propres projets restent une priorité. Le festival de musique pop m4music, la série de concerts Migros-Pour-cent-culturel-Classics, le festival de danse Steps du Pour-cent culturel Migros organisé tous les deux ans et le Migros Museum für Gegenwartskunst marquent la scène culturelle suisse depuis des dizaines d'années. Hedy Graber, responsable de la Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros à ce sujet: «Le développement de nos propres projets nous permet, en tant que promoteur culturel privé, de répondre activement, précisément, rapidement et avec un degré élevé de liberté aux besoins des acteurs culturels et du public. Nous continuerons à investir dans ce développement à l'avenir avec le Pour-cent culturel Migros.»

Ainsi, le projet de mentorat «double» lancé en 2015 pour la catégorie littérature sera élargi pour inclure des offres supplémentaires et ouvert à d'autres catégories. À partir du printemps 2020, ces catégories seront le théâtre, la

danse, les petites scènes et la pop; d'autres catégories s'y ajouteront à partir de 2021.

Impulsions pour les arts scéniques, les réalisateurs et les jeunes acteurs culturels

Un projet de plateforme et de réseau transversal est en voie de développement dans le domaine des arts scéniques. Il s'adresse aux théâtres, aux festivals de théâtre, aux groupes de théâtre, aux petits théâtres, aux artistes individuels et aux hautes écoles. L'objectif est de soutenir des méthodes de travail co-créatives dans les arts scéniques. Les premières offres seront lancées à l'automne 2020.

Un projet destiné aux cinéastes est en phase de développement. Son objectif est de permettre la réalisation de produits audiovisuels contemporains de qualité qui trouvent leur public sur les marchés nationaux et internationaux. Le projet sera présenté cette année en août au Festival du film de Locarno.

Un autre projet, axé sur la prochaine génération, permet à de jeunes acteurs culturels de donner des impulsions socialement pertinentes et de montrer ce qui fait avancer la prochaine génération. Le Pour-cent culturel Migros fait ainsi entendre la voix des jeunes acteurs culturels et reconnaît leur valeur sociale. Le lancement du projet est prévu pour l'automne 2020.

La Migros est convaincue que ces changements créeront une valeur ajoutée supplémentaire pour la société.

Infobox: L'engagement social volontaire du Groupe Migros

L'engagement social volontaire du Groupe Migros repose sur une large base: avec le Pour-cent culturel Migros, ancré dans les statuts des dix coopératives régionales Migros et de la Fédération des coopératives Migros depuis 1957, le fonds de soutien lancé en 1979 et le fonds de soutien Engagement Migros, lancé en 2012. Rien qu'en 2018, Migros a ainsi investi 137,6 millions de francs dans la société. Conformément à la tradition du fondateur de Migros, Gottlieb Duttweiler, la responsabilité sociale est inscrite en lettres capitales chez Migros.

Contact:

Barbara Salm, responsable communication, Direction des affaires culturelles et sociales, Fédération des coopératives Migros, Zurich, tél. +41 58 570 29 82, barbara.salm@mgb.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100009795/100841008> abgerufen werden.